



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2018 à 19h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. BARBE Jérôme	M. LANGENFELD Guy	M. CINO Frédéric
M. OCTAVE Henri	M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. PETERMANN Mathieu
Mme FRIIO Marie-Rose	M. LORENTZ Maurice	M. SZUREK Michel	Mme ZYDEK Christine
M. LEUBE Michel	M. VOUIN Jean-Pierre	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René
M. BECKER Patrick	M. BOGUET Henri	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude
M. KLOP Jean	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno	M. WALTER Jean-Marie
M. HEYERT Jean-Marc	M. JURCZAK Serge	M. LAVAUT José	M. MEDVES Jean-François
M. PERON Patrick	Mme SPERANDIO F.		

Procurations :

M. HERGAT Michel	a donné procuration à	M. BARBE Jérôme
M. LOUIS Jean-Charles		M. ANDRE René
M. ZENNER Bernard		M. THOUVENIN J.-Marie
M. BAUR Denis		M. LORENTZ Maurice
M. NOEL Guy		Mme ZYDEK Christine
M. PHILIPPE Lionel		Mme FRIIO Marie-Rose
M. LAVAULLEE J.-Pierre		M. VOUIN Jean-Pierre
Mme CEDAT-VERGNE N.		M. LEUBE Michel
Mme BRIER Marcelle		M. BECKER Patrick
M. DORVEAUX Lionel		M. WALTER Jean-Marie
M. MIZZON Jean-Marie		M. SAPIN Bruno
M. CHRISTNACKER Daniel		M. SCHREIBER Roger
M. GREINER Philippe		Mme SPERANDIO F.
Mme KHAMASSI Kheira		M. HEYERT Jean-Marc
M. PERLATI Daniel		Mme RENAUX Patricia
M. TARILLON Philippe		M. MEDVES Jean-François

Absents excusés :

M. SCHITZ Denis
M. FRIJO Antoine

M. WANNINGER J.-Marc
M. HOLSENBURGER A.

M. DI BARTOLOMEO R.
M. TOCZEK Jean-Paul

Absents non excusés :

M. LATTWEIN Jean-François
M. LEBOURG Gérald

M. IORIO Antoine
Mme FICARRA Béatrice

M. BROUILLET Laurent
Mme SASSELLA Sylvie

La séance débute à 19h15.

Début de la séance :

Membres en exercice : 58
Présents : 30
Procurations : 14
Absents : 14

Après installation de M. PHILIPPE (point 2) et arrivée de M. BARBÉ au cours du point 3 et jusqu'à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 31
Procurations : 16
Absents : 12

La séance est levée à 20h23.

Assistaient en outre :

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, assistante de direction du SMiTU

POINT 1 – DELIBERATION N° 2018/43 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2541-6 du CGCT (Alsace-Moselle) : « *Lors de chacune de ses séances, le conseil municipal désigne son secrétaire* » ;

Vu l'article L.2121-15 du CGCT : « *Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations* » (par renvoi des dispositions du code, cette disposition s'applique également au comité syndical) ;

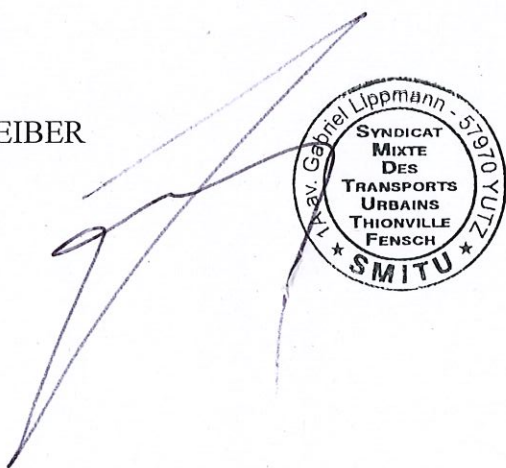
Conformément aux articles L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales pour le droit local et L.2121-15 pour les règles de droit commun, il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner un secrétaire de séance.

Il sera chargé de la rédaction du procès-verbal et compte-rendu de la séance avec l'assistance des agents du SMiTU.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, désigne Monsieur Mathieu PETERMANN, délégué d'HETTANGE-GRANDE, secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 18 octobre 2018
Le Président

Roger SCHREIBER



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 18/10/18
Le Président du SMiTU